

Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW Code 67
Hebdomadaires régionaux des Laurentides

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Mont-Laurier Le BAPE tient une séance publique d'information

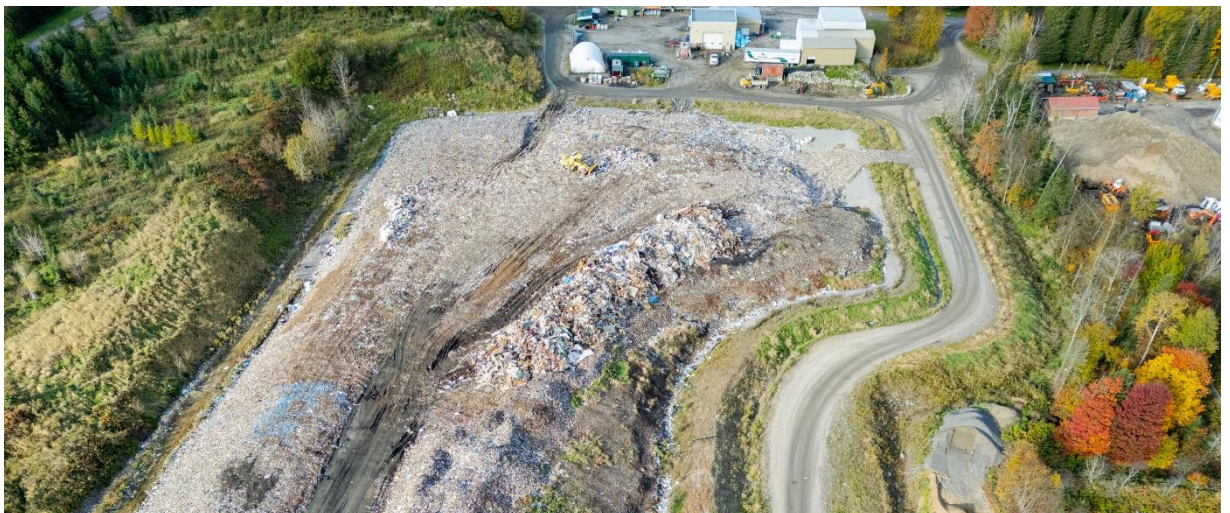
Québec, le 23 octobre 2024 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Mont-Laurier par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre](#) et invite la population à la séance publique d'information qui se tiendra le mardi 5 novembre 2024 à compter de 19 h 30.

Au cours de cette séance, les citoyens et citoyennes pourront assister à une présentation de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, l'initiateur du projet. Ils pourront ensuite poser des questions et obtenir des renseignements concernant le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE.

Date : Le mardi 5 novembre 2024

Heure : 19 h 30

Endroit : Hall de l'Espace Théâtre situé au 543, rue du Pont à Mont-Laurier
En direct sur le [site Web](#) et la [page Facebook](#) du BAPE



Crédit photo : Sébastien Bisson photos

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Les documents peuvent aussi être consultés à la bibliothèque de Mont-Laurier – secteur Des Ruisseaux, située au 1269, boulevard Des Ruisseaux à Mont-Laurier. Il est également possible de communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens et citoyennes, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au vendredi 22 novembre 2024 pour faire une [demande de consultation publique ou de médiation](#) auprès du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Patrick Fournier
Conseiller en communication
581 925-0696 ou 1 800 463-4732
let.mont-laurier@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca